



Procès-verbal

de la rencontre extraordinaire du conseil d'établissement de l'école de Marie-Soleil-Tougas
tenue en mode virtuel le mercredi 28 octobre 2024 à 19 h

Tous les documents reliés à cette rencontre et nommés dans ce procès-verbal
sont accessibles à tous sur demande ou au secrétariat de l'école.

Présences

Membre / Fonction	Présence	Absence
Parent - Présidente	Mme. Marie-Claude Chaumont	
Parent - Vice-présidente		Mme. Mélodie Benoît
Parent - Représentante au comité de parents	Mme. Sophie Rollin	
Parent	Mme. Julie Dauphinais	
Parent	Mme. Caroline Perreault	
Parent	Mme. Fatima Darid	
Parent		Mme. Geneviève Gauthier
Représentante enseignante	Mme. Caroline Léveillé	
Représentante enseignante	Mme. Isabelle Bonami	
Représentant enseignant	M. Mathieu Le Gal	Se joint à 19h10
Représentante enseignante	Mme. Julie Turcotte	
Représentante du soutien	Mme Marie-Claude Cadieux	Se joint à 19h10
Représentante du soutien	Mme. Mélanie Girard	
Représentante du soutien	Mme. Linda Rouleau	
Direction adjointe		Mme. Sylvie Trudel
Direction	M. Alain Labonté	

1. Ouverture, présences et quorum

La séance du conseil d'établissement débute à 19h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présentation de l'ordre du jour de la rencontre.

Il est proposé par Mme Marie-Claude Chaumont d'adopter la proposition d'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/15

3. Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation

M. Labonté présente le plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2024-2025, auquel est maintenant intégré les gestes de violence à caractère sexuel, et en explique les grandes lignes.

Il est proposé par Mme Caroline Perreault d'approuver le plan de lutte contre la violence et l'intimidation tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/16



4. Clôture de la séance

Mme Julie Turcotte propose que la séance soit levée, il est 19h23.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/17

Mme Marie-Claude Chaumont, présidente

M. Alain Labonté, directeur